

Image not found or type unknown



Les textes juridiques concernant l'éducation nationale

Par **fardo_old**, le **06/06/2007** à **10:52**

quel droit régit les litiges commis par des responsables de l'administration scolaire ? existe-t-il des textes pour ces genres de situations.

Par **Jurigaby**, le **06/06/2007** à **13:53**

Bonjour.
Les personnels de l'administration scolaire sont soumis aux mêmes textes que le commun des mortels en matière pénale.
Pour le reste, ils relèvent du droit public, c'est à dire des différents textes édictés par le pouvoir réglementaire: Circulaire ministérielle, arrêté, décret...etc
Cdt.